

Elgato Video Capture

**Numériser des vidéos à partir
d'un magnétoscope**

14 ans et +

Temps: La durée de la vidéo



Description générale

Le système de capture vidéo *Elgato* permet de transférer des vidéos sur un ordinateur à partir d'un magnétoscope.

Description générale

Avant l'utilisation

L'utilisateur s'engage à respecter les conditions de reproduction lorsqu'il utilise l'appareil.

Le temps requis lors d'un transfert d'une vidéo est déterminé par la durée de la vidéo à enregistrer.

S'assurer d'avoir en sa possession une clé USB ou un espace de stockage infonuagique permettant de sauvegarder l'enregistrement. À titre de référence, une vidéo d'une heure requiert approximativement 1 GB d'espace.

Avant l'utilisation

Conditions de reproduction

L'usage de l'appareil est réservé à des fins strictement personnelles. Aucun usage public ou commercial n'est accepté.

La reproduction d'enregistrement doit respecter les conditions suivantes:

- **Non-disponibilité sur le marché**

L'utilisateur doit s'assurer que l'enregistrement n'est plus disponible sur le marché, que ce soit en édition originale ou en réédition.

- **Respect du droit d'auteur**

L'enregistrement doit faire partie du domaine public ou la reproduction sera utilisée à des fins privées ou de recherche.

Conditions de reproduction

Qu'est-ce qu'une oeuvre du domaine public?

Le droit d'auteur s'applique sur une oeuvre jusqu'à son décès, plus le reste de l'année civile, plus un autre 70 ans. Les oeuvres d'un auteur entrent donc dans le domaine public le 1er janvier de l'année, 70 ans après son décès.

À noter : La loi a été modifiée au 30 décembre 2022. Pour les auteurs décédés en 1971 ou avant, la protection du droit d'auteur se terminait 50 ans après le décès de l'auteur. Leurs oeuvres font donc déjà partie du domaine public.

Source: Commission du droit d'auteur du Canada. (s.d.) *Information générale*.
<https://cb-cda.gc.ca/fr/titulaires-introuvables/information-generale-0>

Comment définit-on une reproduction à des fins privées?

Selon cet extrait de l'article 29.22 (1) de La loi sur le droit d'auteur, une reproduction sera permise si les **conditions** suivantes sont réunies:

- « a) la copie de l'oeuvre ou de l'autre objet du droit d'auteur reproduite n'est pas contrefaite;
- b) la personne a obtenu la copie légalement, autrement que par emprunt ou location [...];
- c) elle ne contourne pas ni ne fait contourner une mesure technique de protection, [...], pour faire la reproduction;
- d) elle ne donne la reproduction à personne;
- e) elle n'utilise la reproduction qu'à des fins privées. »

Source: Gouvernement du Canada. (2024, 7 novembre). *Loi sur le droit d'auteur*.

<https://lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/TexteCompleet.html#h-100679>

Important

Les bibliothèques de Lévis ne donnent pas d'avis juridique aux usagers relativement à l'application ou non d'une exception au droit d'auteur. Cette responsabilité incombe entièrement à l'utilisateur.

Nous nous réservons le droit de retirer l'accès à l'appareil à un usager qui utiliserait celui-ci en contrevenant au droit d'auteur.

Le droit d'auteur

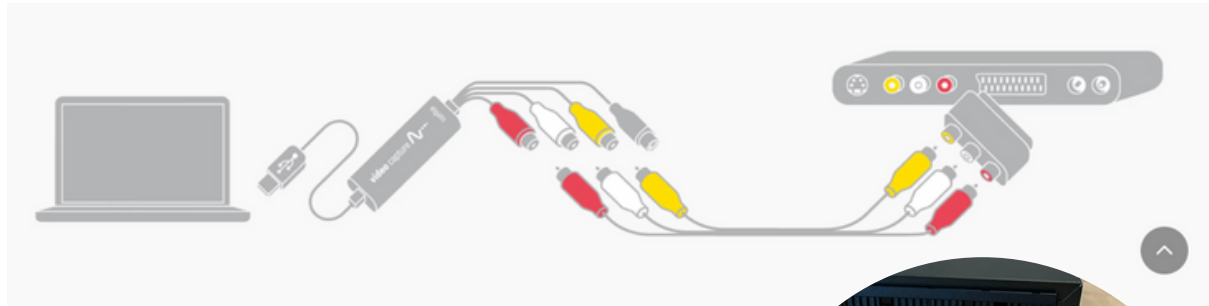


Marche à suivre

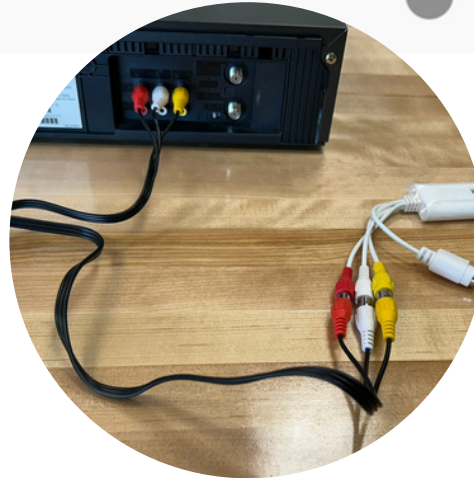
- Branchements
- L'application Elgato Video Capture
- Transférer la vidéo

Marche à suivre

Branchements



S'assurer que l'ordinateur, le convertisseur et le magnétoscope soient bien branchés.



Branchements

L'application Elgato Video Capture

Allumer le magnétoscope en appuyant sur POWER.



Cliquer sur l'application Elgato Video Capture située sur le bureau de l'ordinateur.

Si le magnétoscope est allumé et que les branchements sont adéquats, l'application reconnaît immédiatement la vidéo.



L'application Video Capture

Étape 1: Démarrage

- 1 Inscrire le nom de l'enregistrement.

Quel est le nom de ce film ?

- 2 Sélectionner la durée approximative de l'enregistrement en arrondissant à la hausse.

Quelle est la durée approximative du film ?

120 minutes ▼

L'enregistrement requiert approximativement 2,1 GB d'espace sur disque.

- 3 Cliquer sur «Continuer».

Étape 2 : Branchement vidéo

- 1** S'assurer que le mode de branchement « Vidéo composite » est sélectionné.
- 2** Choisir les proportions appropriées.
- 3** Cliquer sur «Continuer».



À cette étape, la vidéo devrait être visible sur l'écran. L'application vous montre la vidéo comme si c'était un écran de télévision.

Étape 3 : Branchement audio

- 1 Appuyer sur le bouton « PLAY » du magnétoscope.
- 2 Le son est détecté lorsque les barres vertes augmentent et diminuent.



- 3 Cliquer sur « Continuer ».



Étape 2 Branchement audio

Étape 4 : Enregistrer

- 1** Reculer ou avancer la vidéo avec les boutons du magnétoscope (FF et REW) jusqu'au moment désiré pour débuter l'enregistrement, puis appuyer sur « STOP ».
- 2** Cliquer sur le bouton rouge de l'application afin de débuter l'enregistrement.
- 3** Cliquer sur « PLAY » sur le magnétoscope.



L'application enregistre la vidéo tel que vu à l'écran. Si vous appuyez sur « Stop » ou que vous avancez la vidéo, ceci sera visible dans l'enregistrement.



Étape 4 Enregistrer

Étape 4 : Enregistrer

- 4** Lorsque l'enregistrement est terminé, cliquer de nouveau sur le bouton rouge qui aura maintenant la mention «Arrêter»
- 5** Cliquer sur « Continuer».

Étape 4 Enregistrer

Étape 5 : Couper

- 1 À l'aide des flèches au bas de la barre grisée, couper la vidéo si nécessaire. La flèche en haut de la barre grisée permet de voir l'aperçu de la vidéo qui sera enregistrée.



- 2 Cliquer sur «Continuer».

Étape 6 : Finaliser

- 1** En haut de l'écran, le lieu où la vidéo a été enregistrée vous sera signifié. S'assurer de prendre en note la localisation.
- 2** Cliquer sur «Quitter».

Étape 6 Finaliser

Transférer la vidéo

S'assurer de transférer la vidéo sur votre clé USB ou via un service de transfert de vidéo.



Lors de chaque démarrage, les ordinateurs effacent tous les fichiers présents.

Transférer la vidéo



HémiSphère
Le TechnoLab de Lévis